

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 64 (2002)

Heft: 1

Rubrik: TA Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En novembre 2002, l'AGRAMA ouvrira pour la première fois ses portes à Berne. La foire nationale de l'agrotechnologie franchit enfin le pas tant attendu du rythme biennal comme l'a décidé l'ASMA. Une exposition compacte, déployant un éventail complet est en devenir: Jürg Minger en est convaincu. Membre du conseil d'administration de l'entreprise Aebi de Berthoud BE, il est président de l'ASMA depuis près d'un an. Technique Agricole l'a interviewé tout récemment.

«Berne abritera une foire au sommet de la technique agricole»

Interview: Ueli Zweifel

Technique Agricole: Jetons tout d'abord un coup d'œil sur la politique agraire. Comment jugez-vous la situation de l'agriculture suisse?

Jürg Minger: Le rapport agricole 2001 en définit les orientations. Je suis certain que les exploitants qui auront la chance de se profiler – et qui y parviendront – trouveront un créneau à prendre. Ils continueront de se spécialiser dans la production. Etendre la vente à la ferme et cultiver en «bio» fourniront aussi des opportunités dans ce sens. Mais cela demande un certain goût du risque. L'abandon du contingent laitier, tel que prévu par la PA 2007, entraînera des conséquences non négligeables. Les plus touchés par cette mesure seront les exploitations de montagne et les domaines de petites tailles en général.

La mode des exploitations qui s'agrandissent s'affirme, et la mécanisation en collectif gagnera de plus en plus d'importance. Ce sont avant tout les entrepreneurs de travaux agricoles qui recherchent des systèmes techniques novateurs. Si les chiffres de vente des tracteurs et des machines agricoles sont en baisse, le volume du chiffre d'affaires, par contre, ne bouge pas. Les machines, toujours plus grosses et complexes, nécessitent une utilisation optimale.

Je suis néanmoins convaincu que les exploitations à temps partiel ont non seulement le droit d'exister mais qu'elles sont indispensables lorsqu'il s'agit de l'habitat, de l'entretien du paysage et du tourisme. Qui fait de l'agriculture un travail d'appoint, est tributaire de bonnes structures et d'une mécanisation en conséquence; il ne recrhera pas non plus à collaborer avec un entrepreneur de travaux agricoles

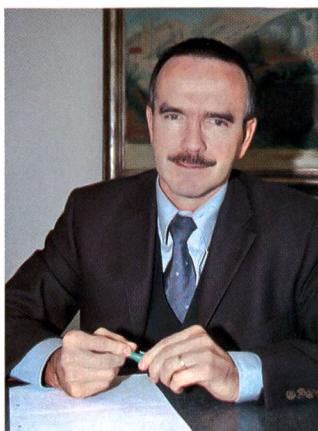
ou d'un cercle de machines, le cas échéant. Il faut d'ailleurs préciser que les gens issus de l'agriculture sont une main d'œuvre recherchée par le reste de l'économie.

L'agro-technologie ne peut certes pas influencer directement la politique agraire. Sa tâche est de livrer des solutions novatrices qui rempliront les paramètres économiques et écologiques dans les limites du cadre politique.

AGRAMA

En fait, il faut changer son mode de réflexion. Pour la première fois, l'AGRAMA 2002 se tiendra dans l'enceinte de la BEA à Berne. Où en sont les préparations?

Les préparations battent leur plein et la commission qui s'en charge, sous la houlette de Christian Stäheli de Service Company à Ober-



Jürg Minger est né en 1960. Après son enfance dans une ferme, il fait un apprentissage technique et suit une formation commerciale pour devenir agent de vente et de marketing. Il achève cette formation à Berne avec un autre diplôme en marketing international. Pendant huit ans, il travaillera pour le compte d'une entreprise japonaise avant de devenir, en 1991, assistant de direction chez Aebi, Berthoud. Depuis 1992, Jürg Minger est membre du conseil d'administration de cette firme et responsable des ventes et du marketing. Nommé membre au comité de l'ASMA – Association suisse des négociants et marchands de machines agricoles en 1994, il est nommé président en mars 2001.

bipp met tout en œuvre pour monter une exposition attrayante qui saura faire ressortir les nouveautés du secteur.

L'AGRAMA à Berne. Petite mais de qualité?

Je trouve que le terme de «petite» n'est pas approprié. Mais de qualité, elle le sera sans aucun doute. La réduction de la superficie n'est pas si grande que prévue. Par contre, ce qui est important pour moi, c'est que l'ASMA et la commission en charge de l'organisation sont en train de concevoir une exposition de grande qualité qui n'aura rien à craindre de la comparaison avec ses homologues étrangères. Il faut que cette exposition donne une vue d'ensemble qui se concentrera sur l'essentiel ... et en une seule journée!

A propos des stands pour exposants: Est-il vrai que certaines firmes, comme les importateurs de pneumatiques ne pourront participer, faute de place?

Le profil de l'AGRAMA est clairement défini: l'exposition veut présenter des machines et des outils pour les agriculteurs et les entrepreneurs de travaux agricoles. Les importateurs de pneumatiques n'auront aucune peine à s'affirmer sur les stands des fabricants et des importateurs de véhicules agricoles. Au fait, la surface d'exposition n'est pas beaucoup plus petite qu'à Lausanne et au moins aussi grande qu'à Saint-Gall.

Cette année, c'est la deuxième édition de la foire Tier&Technik à Saint-Gall. Est-ce une menace pour l'AGRAMA?

Bien entendu, les gestionnaires des foires sont intéressés par toutes les manifestations qui amortiront leurs infrastructures. Ceci est aussi valable pour le secteur agricole, tant pour les halles de Lucerne ou de Lausanne.

Les concepteurs de constructions rurales et les architectes actifs dans ce secteur s'adressent plutôt à une clientèle régionale. Ils devront donc être présents à *Tier&Technik* qui met l'accent sur les présentations d'animaux et les infrastructures pour étables ou concepts ruraux. A côté de l'AGRAMA, il existe bien entendu des parallèles entre *Tier&Technik* et d'autres expositions. On ne peut pas parler de menace; mais avec ses moyens, l'ASMA aimerait empêcher une «croissance anarchique» de ces manifestations.

Comment l'ASMA positionne-t-elle l'AGRAMA?

L'ASMA poursuit une stratégie claire soit un rythme biennal avec une plate-forme nationale qui présentera une agriculture mécanisée de A à Z. Tous les deux ans, un show d'un niveau européen regroupera les derniers développements techniques qui seront tout de même axés sur la polyvalence de l'agriculture suisse. En ce sens, l'AGRAMA tombe à pic entre le SIMA et l'Agrotecnic, deux salons agricoles qui, eux aussi, se déroulent tous les deux ans. Berne abritera une foire au sommet de la technique agricole.

Mais il faut toujours le répéter: les clients, agriculteurs ou entrepreneurs de travaux agricoles, doivent être conscients des dépenses qu'entraîne une telle organisation. Ces dépenses influencent fatallement le prix des produits. Présenter un si grand réservoir de nouveautés tous les deux ans justifie les coûts, sans nul doute.

L'association suisse des marchands et commerçants de machines agricoles

Depuis mars 2001, vous êtes président de l'ASMA et vous venez de l'une des plus grandes entreprises dont la priorité absolue est la fabrication de machines agricoles. Derrière Kurt Hauenstein, votre prédécesseur, il y avait la firme Bucher Landtechnik, le plus grand importateur suisse de machines agricoles. Une présidence qui passe du secteur «importateur» à celui de «fabricant» cela influence-t-il «le programme de gestion» de l'ASMA?

Il se peut que des différences apparaissent, découlant de la personnalité de chacun. Mais la politique de l'association n'est pas l'affaire du président; elle est soumise à un processus de décision démocratique que l'on retrouve surtout dans les groupes de travail et au sein des commissions de l'ASMA comme d'ailleurs au travers d'autres collaborations.

Ce sont le marché et les besoins de nos membres qui définissent en général la direction stratégique de l'association. Sur le plan international, les marchés croissent en parallèle. Afin d'être informé, de première main, des divers développements survenant au sein de l'Union Européenne, les contacts avec les associations de gros importateurs comme la Fédération européenne du commerce international de machines agricoles – FECIMA – sont très importants. Avec le temps, les prescriptions de sécurité, les directives destinées à la gestion de l'environnement comme les questions relatives à la garantie et à la normalisation des produits à l'échelon européen sont coordonnées et adaptées à notre droit national. La Suisse, et dans ce cas précis l'ASMA, est très intéressée par ces sujets. A la longue, nous pouvons de moins en moins nous offrir des arrangements particuliers très coûteux. Sur le plan national, nous apprécions les bonnes relations que nous entretenons avec les organisations rurales et des institutions comme l'ASETA, le SPAA, l'USM, la SIK et la FAT. Mais dans l'intérêt de l'agriculture, je pense que l'on pourra trouver de meilleures solutions pour investir raisonnablement dans des machines de maniement facile et favorables à l'environnement.

Vous avez parlé des changements de structures de l'agriculture et aussi de ceux intervenus dans la mécanisation qui sont liés au recul des ventes et vous avez relevé la stagnation du chiffre d'affaires... tout cela parce que le marché demande des systèmes plus sophistiqués et plus performants. Comment l'ASMA réagit-elle à cela?

Les importateurs et les fabricants recherchent à collaborer plus étroitement avec les agents/ateliers de machines agricoles car ce sont des «centres de compétences» avérés pour tout ce qui concerne les conseils, la vente, les réparations et les services. Ces agents doivent trouver de nouvelles entrées dans des systèmes devenus très complexes

et savoir utiliser la technologie de diagnostic pour les réparations. Actuellement, des négociations sont en cours avec le groupe de travail «technique agricole» de l'Union suisse du métal qui supervise ces ateliers. Cela nécessite une formation offensive et d'établir une liste des ateliers spécialisés qui rempliront les nouvelles exigences.

L'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles et ses membres font de leur mieux dans ce sens. ■

AEBI BERTHOUD

A l'Agritechnica, Aebi Berthoud s'est vu décerner la médaille d'argent pour son nouveau porte-outils à trois roues à transmission hydrostatique. C'est un développement typique pour Aebi qui se veut «le spécialiste mondial pour l'exploitation de terrains de forte déclivité». En matière d'agro-technique, l'agriculture et l'entretien des espaces verts ou la voirie, sont dans la ligne de mire d'Aebi qui a aussi complété sa gamme avec les produits Rasant. A l'échelon mondial, elle

joue, avec Reform, le rôle de leader dans la mécanisation de montagne. En marge du marché agricole intérieur, Aebi écoule ses produits principalement dans les pays de l'arc alpin, ainsi qu'en Espagne et en Norvège. En 1990, les exportations et les machines pour l'entretien des espaces verts couvraient 15% du chiffre d'affaires; en 2000, ce chiffre atteint 60%.

En Europe, durant ces dernières années, l'entretien des bords de routes (talus et remblais) gagne en

importance, et dépasse presque l'entretien des terrains de golf. Jürg Minger fait aussi remarquer qu'à l'étranger, les entreprises de travaux agricoles sont beaucoup plus présentes dans le créneau «espaces verts» qu'en Suisse. En 1998, Aebi Berthoud faisait l'acquisition de la fabrique de machines Hochdorf, spécialisée dans les machines de voirie.



enfants

Prévention des accidents Port de la ceinture obligatoire

ASETA. Dès cette année, les enfants devront être assurés par un dispositif adéquat (Art. 3a et 60 de l'OCR – Ordonnance sur la circulation routière).

C'est pourquoi les passagers (et même les enfants!) n'occuperont que les places inscrites dans le permis de circulation, chiffre 27.

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire tant pour le conducteur que pour les autres passagers, indépendamment de leur âge. Les mesures de sécurité requièrent que toutes les places autorisées soient équipées de ceinture.

Les enfants au-dessous de 7 ans seront attachés par un dispositif de

Dès maintenant, de nouvelles prescriptions sont en vigueur pour le transport d'enfants en voiture. Il n'est désormais plus permis de transporter davantage d'enfants que le nombre de places inscrites au permis de circulation. De plus, le port de la ceinture est aussi obligatoire pour les enfants.

retenue (règlement ECE*); entre 7 et 12 ans seront attachés par un siège spécial ou les ceintures de sécurité existantes. Le devoir de porter une ceinture est général.

L'obligation de porter une ceinture s'applique aux voitures de tou-

risme jusqu'à 9 places, aux camions, petits bus et camions légers jusqu'à 3,5 t.

Les nouvelles prescriptions sont aussi valables pour les transports collectifs à l'exemple des transports d'écoliers, de l'école aux espaces

sportifs. Dans ces cas précis, il faudra aussi veiller à ce que chaque enfant ait une place attribuée ou une place assise conformément à leur tranche d'âge (voir ci-dessus).

* Les sièges et dispositifs de sécurité testés ECE se reconnaissent par leur sigle.